

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 13 DECEMBRE2022
N° 20220038**

L'an deux mille vingt et deux, le treize décembre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Madame la Présidente rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoquée le 08 décembre 2022, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 09 décembre 2022.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	02/12/2022
Date de la 2 ^{ème} convocation :	09/12/2022
Membres en exercice :	32
Présents :	12+1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :20220038 Décision
modificative du budget annexe CIG
2022-Ouverture de crédits n°2**

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », Habiba BENNOUI « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Suppléants présents :

Titulaire absents – excusés : DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars »; DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal pouvoir donné à RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance :

Madame la Présidente informe l'Assemblée qu'il y a eu lieu de procéder à des ouvertures de crédits permettant d'inscrire au budget annexe C.I.G. des recettes et dépenses non prévues lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2022.

Elle propose la réalisation des écritures suivantes :

Ouverture de crédits - Recettes

Intitulé	HARMONIE DM N° 2			LES GODENETTES DM N°2			A. MUSMEAUX DM N°2		AJ LA RELAILLENCE DM N°2		AJ YOKOSO DM N°2		SSIAD DM N°2	PRESTATAIRE DM N°2	TOTAL GENERAL DM N°2
	Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Restauration	Hébergement	Soins	Hébergement	Soins			
6429 - Remb sur rémunération pers . médical															0,00
731112 - Dotation de soins													24 376,69		24 376,69
731118 - Dotation globale de financement										2 795,74	2 138,57				4 934,31
735111 - Hébergement permanent	6 762,42	2 947,02	58 582,73	4 919,54	3 720,96	92 018,93									168 951,60
7351121 - Accueil temporaire			722,00			965,37									1 687,37
7351123 - PASA			1 013,64			986,67									2 000,31
7351128 - Financements complémentaires	7 922,21	13 950,42	-18 573,33	5 599,03	14 262,15	-4 597,88									18 562,60
7488 - Autres													9 000,00	295 404,00	304 404,00
7548 - Autres remboursements de frais							12 330,23								12 330,23
7588 - Autres produits divers de gestion															0,00
TOTAL RECETTES GROUPE I	14 684,63	16 897,44	41 745,04	10 518,57	17 983,11	89 373,09	12 330,23			2 795,74	2 138,57		33 376,69	295 404,00	537 247,11

Ouverture de crédits - Dépenses

Intitulé	HARMONIE DM N° 2			LES GODENETTES DM N°2			A. MUSMEAUX DM N°2		AJ LA RELAILLENCE DM N°2		AJ YOKOSO DM N°2		SSIAD DM N°2	PRESTATAIRE DM N°2	TOTAL GENERAL DM N°2
	Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Restauration	Hébergement	Soins	Hébergement	Soins			
60611 - Eau et assainissement							5970,51								5 970,51
60612 - Energie, électricité							6359,72								6 359,72
6022 - Produits d'entretien															0,00
60623 - Fournitures d'ateliers															0,00
60628 - Autres fournitures non stockées															0,00
6063 - Alimentation															0,00
6262 - Frais de télécommunication															0,00
64111 - Rémunération principale	14 684,63	16 897,44		10 518,57	17 983,11									295 404,00	355 487,75
6421 - Praticiens			41 745,04			89 373,09				2 795,74	2 138,57		33 376,69		169 429,13
64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F															0,00
64525 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.															0,00
6132 - Locations immobilières															0,00
61358 - Autres locations mobilières															0,00
6188 - Autres frais divers															0,00
623 - Publicité															0,00
TOTAL DEPENSES GROUPE II	14 684,63	16 897,44	41 745,04	10 518,57	17 983,11	89 373,09	12 330,23			2 795,74	2 138,57		33 376,69	295 404,00	537 247,11

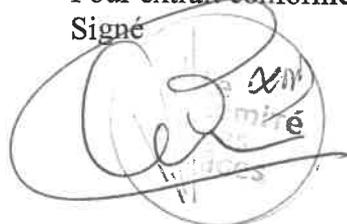
Le Comité Syndical,

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder aux ouvertures de crédits proposés au budget prévisionnel 2022.

CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Signé



Délibération télétransmise
En sous-préfecture de Valenciennes

20220038

2/2